

NOTES METHODOLOGIQUES POUR L'ETUDE DE THERESE DE LISIEUX *

Thérèse de Lisieux se présente devant la théologie spirituelle un peu comme un cas à part. Profonde, elle est simple. Réfléchie, elle ne systématise pas. Intuitive, sa forme reste affective et imagée. Mystique, elle narre l'inénarrable. Messagère, elle s'implique dans le message. Ce « genre littéraire », capable de révéler ses doctrines cruciales à l'homme de la rue, risque d'égarer ceux qui cherchent à les approfondir. Il nous semble qu'une bonne analyse de la doctrine thérésienne n'exige pas tant de capacité spéculative que de délicatesse, de sensibilité à la structure et aux mouvements de l'esprit de notre carmélite¹. Chez elle il faut comprendre un concept selon les formes dans lesquelles il se « conçoit », se « reçoit » en elle, et qui sont bien propres, bien féminines, bien déterminées par tout son caractère et toute son existence. Il n'est pas si facile de saisir ce « receptaculum ». Cela suppose une longue familiarité avec ses écrits. On doit connaître son passé, son tempérament et son éducation, son genre de vie et son milieu religieux, son esprit et son cœur, ses grâces et ses désirs.

* Ce qui suit est un chapitre préliminaire de l'ouvrage *Le dynamisme de la confiance. Genèse et structure de la voie « d'enfance spirituelle »* chez Thérèse de Lisieux, qui sera publié en 1969 par Les Editions du Cerf (Paris), dans la collection « Cogitatio Fidei ».

Voici la signification des sigles utilisés:

- PF: S. THERESE DE L'ENFANT-JESUS, *Manuscrits Autobiographiques*, Lisieux, 1956. Edition phototypique sous la direction de FRANÇOIS DE SAINTE-MARIE o. c. d. Le chiffre romain indique le volume.
- A, B et C: indiquent respectivement le premier, deuxième ou troisième des *Manuscrits autobiographiques* (édition imprimée), Lisieux, 1957.
- L: S. THERESE DE L'ENFANT-JESUS, *Lettres*, Lisieux, 1948.
- G: GENEVIEVE DE LA S. FACE, *Conseils et souvenirs*, Lisieux, 1954².
- PO et PA: Procès de l'Ordinaire ou Procès Apostolique. Le numéro indique le paragraphe du *Summarium*, II, *Positio super virtutibus*, Rome, 1920.
- DCL: Documentation du Carmel de Lisieux.
- CJ: le « Carnet Jaune », un recueil de « Novissima Verba », dans les archives du Carmel de Lisieux.

¹ Dans son étude très documentée *L'ineffable chez Ste Thérèse de l'Enfant Jésus*, dans *Carmel* (Fr), 1957, p. 253-265, FRANÇOIS DE SAINTE-MARIE, soulignant dans le caractère introverti de Thérèse une certaine « répugnance à se raconter » et dans la structure de son intelligence du mystère de Dieu une prédominance intuitive et expérimentale plus qu'intellectuelle, — ce qui la fait recourir aux « images de plénitude sans doute, mais qui restent confuses sur le plan de la pensée » — conclut: « C'est donc avec modestie qu'il nous faut étudier son message, avec plus de modestie encore qu'il nous faut tenter de l'interpréter ».

Et il faut « participer à la force originale de sa vision »² qui envahit tout.

Il nous paraît donc utile de formuler quelques notes de méthodologie thérésienne³.

1. - *La personne et ses écrits.*

1. Chez Thérèse témoignage et existence intercommuniquent. Plusieurs facteurs expliquent cette symbiose. 1° - Tout d'abord, Thérèse a été appelée à faire connaître une voie de sainteté qu'elle a conçue *elle-même*, qu'elle a préparée, assimilée, développée, formulée, dont elle a été la première gratifiée. 2° - Lorsque lui vient la conscience d'avoir une mission dans l'Eglise, l'*objet* de ce message est déjà presque entièrement exposé dans des écrits occasionnels où le caractère d'intimité a provoqué sans cesse des aveux personnels. 3° - Enfin, toujours sous l'impulsion de cette conscience tardive et charismatique et dans la lumière d'une humilité authentique qui est toute vérité, Thérèse comprend qu'elle a bien incarné la voie qu'elle a pour tâche de divulguer et, un certain penchant naturel sans doute bien purifié aidant, elle se propose en *exemple*.

Il n'est donc pas possible de pénétrer dans le message de Thérèse de Lisieux sans une continuelle référence à son existence, sans des reculs historiques. « Sa doctrine ce n'est pas tant ses écrits que sa vie même, tout comme ses écrits ne parlent quasi d'autre chose que de sa vie »⁴.

2. Il est donc évident que la description de ce message sera chez Thérèse *très peu systématique*. Cela ne signifie pas que sa doctrine ne contient pas, en sourdine, un système cohérent, mais que ses écrits ne l'explicitent pas. A part le ms B qui contient une élucidation ex professo de sa « petite doctrine », à part encore quelques exposés en miniature, ce qu'on retrouve surtout, ce sont de multiples fragments et détails, en contact, il est vrai, avec les grands courants de pensée sous-jacents. Thérèse avoue dans son ms A: « Je vais parler avec abandon, sans m'inquiéter ni du style ni des nombreuses digressions » (A 7), « je ne réfléchis pas avant d'écrire, et je le fais en tant de fois différentes », mais elle continue « avec la simplicité d'un petit en-

² H. U. VON BALTHASAR, *Therese von Lisieux. Geschichte einer Sendung*, Cologne, 1950, p. 212.

³ Sur la méthodologie *générale* de l'hagiographie, voir p. ex. M. PHILIPON *Sainte Thérèse de Lisieux. Une voie toute nouvelle*, Desclée De Brouwer, 1958⁵, p. 9-14.

⁴ H. U. VON BALTHASAR, *Therese von Lisieux...*, p. 23-24.

fant » (A 139). L'écriture du ms B elle-même témoigne de précipitation et l'auteur avertit la destinataire que l'exposé est fait « si mal qu'il me semble impossible que vous compreniez » (B 221). Quant au ms C, Thérèse doute à un moment donné si elle a pu « écrire dix lignes sans être dérangée (C 275); ses pensées, elles les « pêche à la ligne » (CJ 45) et elles lui paraissent « confuses et mal exprimées » (C 251); c'est un « écheveau » (C 276), qui « n'a pas de suite » (C 225). Les autres écrits, encore moins propres à favoriser un exposé systématique, se situent dans la même ligne. Si on remarque, en plus de ce manque de systématique, que la terminologie de Thérèse est assez vague, point du tout techniquement établie, et qu'elle subit une évolution délicate mais incontestable, on conviendra facilement que, chez elle, le sens d'un mot ou la portée d'une image se rattachent étroitement au contexte immédiat et au moment de sa vie où elle l'utilise. Pour Thomas d'Aquin, « substance » a pu signifier toujours la même chose; pour Thérèse Martin, « abandon » ou « petitesse » ne signifient plus exactement la même chose en 1897, l'année de sa mort, qu'en 1888 ou 1893.

Le péril n'est donc pas imaginaire de glisser sous ces termes simples et affectifs des significations arbitraires et on voit par là combien il est nécessaire de se tenir en étroit contact biographique avec Thérèse. D'autre part, parce que ce vocabulaire ordinaire fait appel à des expériences universellement connues, il risque toujours de celer en partie la profondeur de leur contenu. J. Guitton a dit avec beaucoup d'à propos que ce sont « ces mots (et il propose en exemple le terme « enfance »), les plus limpides d'apparence, qui sont les plus trompeurs »⁵. Simple est le contraire de compliqué, mais pas de profond. Et simple-profond donne beaucoup de matière à réflexion.

L'absence de systématique fait encore entrevoir que Thérèse n'a pas explicité *toutes* les implications de sa doctrine et de son évolution. On se trouve devant la tâche délicate d'apercevoir dans ses écrits certaines lignes, certains sous-entendus, qui sont ces quelques petites pierres qui achèvent la mosaïque.

Il s'ensuit encore que les témoignages d'autrui sur son existence et son enseignement ne sont pas sans importance. Mais nous en parlerons plus loin.

3. Exception faite de son « Acte d'Offrande à l'Amour miséricordieux » et de quelques poésies, tous les écrits de Thérèse ont été destinés aux autres. Il va de soi qu'elle ne s'épanche pas de la même

⁵ *Le Génie de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus*, dans *Vie Thérésienne*, 1964, p. 105.

manière auprès de tous. Or, dans la période qui précède les manuscrits autobiographiques, Thérèse ne s'ouvre, dans ses lettres, à personne autant qu'à sa soeur Céline. Céline, c'est « cette autre *moi-même* » (L 123), c'est le « *doux écho de mon âme* » (L 122, 133), c'est « la MEME AME » (L 83), c'est « *mon âme* » tout court (L 110), « toi c'est moi » (L 157). Thérèse et Céline sont les deux « demi-coeurs » d'un même coeur (L 146). Et Thérèse se rend compte qu'elle s'ouvre à fond: « Comme je parle bien avec toi... c'est comme si je parlais à mon âme... Céline, il me semble qu'à toi je peux tout dire » (L 135-136), « avec toi je ne finirais jamais »⁶. Il est vrai que cette correspondance comporte une difficulté propre: on devrait pouvoir l'éclairer par les fréquentes conversations des deux soeurs au parloir du monastère et par les lettres de Céline à Thérèse dont ne sont conservés que des fragments. Mais elle reste quand même une source merveilleuse pour nous révéler l'âme de Thérèse. Malheureusement, quand Céline entre au Carmel le 14 septembre 1894, les lettres ou billets deviennent beaucoup moins abondants. Les témoignages de Céline sont aussi précieux, mais ce n'est plus toujours Thérèse même qu'on y entend.

4. Thérèse écrit avec le *coeur*. Elle est restée toujours douée d'une grande sensibilité. Ceci comporte par exemple que, à l'âge de seize, dix-sept, dix-huit ans, elle cède même un peu au romantisme, comme les jeunes de toujours, mais avec la note caractéristique du « mal du siècle » de son temps, mêlé à une authentique nostalgie du Ciel au milieu de grandes souffrances. Cependant, Thérèse hait toute fausseté⁷ et on peut être sûr qu'elle s'exprime comme elle est et comme elle sent.

L'édition phototypique des manuscrits autobiographiques a l'avantage de révéler pour ainsi dire le degré d'émotion avec lequel Thérèse écrit. Parfois on remarque comment les points de suspension ou d'exclamation se multiplient sur la même page et jusqu'à des séries de cinq ou six et plus encore; le graphisme s'agrandit ou se dilate; Thérèse souligne, même plusieurs fois; elle distribue royalement les

⁶ L 189. On trouve encore beaucoup d'autres expressions de l'intime union des deux soeurs, voir p. ex. A 16-23, 153, 171, 184, 204, 205, 207; L 61, 68, 114, 135, 186, 187, 189, 196, 201-203, 208, 210, 221, 224, 238, 272, 276. Cf. J. Wu, *Thérèse et Céline*, dans son livre *Humanisme chinois, spiritualité chrétienne*, Casterman, 1965, p. 161-180.

⁷ « Elle ne mentirait pas pour tout l'or du monde », écrit Madame Martin sur sa fille cadette (A 27). « Je ne mens jamais », disait Thérèse au pensionnat, affligée de ce qu'on en doutât (PO 349). « Elle avait pour les moindres mensonges, même joyeux, une véritable horreur », témoigne Mère Agnès plus tard (PO 1561).

majuscules⁸. Tous ces détails peuvent traduire l'atmosphère de certains passages, par exemple du ms B. Dans ces cas, il pourra être utile d'ordonner logiquement les pensées que Thérèse fait tourbillonner dans un impétueux élan du sentiment.

5. Arrêtons-nous un instant aux mots que Thérèse *souligne*: il y a là un petit secret méthodologique, qui peut rendre service. François de Sainte-Marie l'a bien discerné: « La Sainte souligne beaucoup et parfois de manière surprenante mais presque toujours avec une intention profonde »; toutefois il ne s'explique pas davantage⁹.

Nous croyons pouvoir indiquer cinq raisons pour lesquelles Thérèse d'ordinaire souligne ou emploie les italiques. 1° - Pour insister (plusieurs exemples: A 202). 2° - Dans des antithèses p. ex. petit-grand (A 40, 162), danser - marcher (A 205), bien loin - tout près (A 206). 3° - Parfois en présence de mots qui ont pour elle une valeur personnelle: c'est surtout le cas du mot « petit » (voir le ms B) et parfois Thérèse semble s'amuser à accumuler ce mot souligné¹⁰. 4° - Les surnoms, p. ex. roi, reine, perle fine, diamant, dans les lettres à son père; petite balle et petit jouet dans les lettres à Sr Agnès. 5° - Pour signaler un emprunt.

Cette cinquième raison est de beaucoup la plus importante, car elle permet de dépister plusieurs emprunts et peut-être des influences. A-t-on enseigné à l'école cette règle à Thérèse et est-ce encore l'honnêteté qui lui fait fuir l'ombre d'un plagiat? De toute façon, on ne rencontre chez elle presque jamais un texte de la Sainte Ecriture, de l'Imitation ou d'un autre auteur, sans qu'elle le mette en relief, soit en guillemetant, soit en écrivant en italiques, soit en donnant une référence entre parenthèses, soit en soulignant. (Pour ces cas la cursive est d'ailleurs de règle dans beaucoup d'ouvrages de son époque). Et Thérèse y tient. Elle avertit expressément sur ses brouillons: « Les mots soulignés doivent s'écrire en italique »¹¹. Qu'on garde la règle! Souvent il ne s'agit que de deux ou de trois mots soulignés, mais qu'on rencontrera parfois ailleurs au dedans de la même citation rapportée plus extensivement. Ces citations sont des pensées qui l'ont frappée et qui lui reviennent spontanément à l'esprit: il se peut que leur influence soit assez incisive. Remarquons enfin que souvent elles ne sont pas exactement littérales¹².

⁸ Voir PF I, 55-56. A propos des mots dotés d'une majuscule contre la règle générale, FRANÇOIS DE SAINTE-MARIE dit: « Ce sont pour elle des 'mots affectifs' chargés de signification et de valeur personnelle ».

⁹ PF I, 56.

¹⁰ P. ex. L. 265; A 162, 192.

¹¹ Voir PF I, 16 (à deux reprises).

¹² Une fois elle signale l'« à peu près » de ses termes (C 296).

6. Dans ses écrits autobiographiques, Thérèse ne se borne point au passé. On trouve là *un mélange de passé et de présent*. Elle « fait de l'histoire », ainsi que le titre du ms A l'annonce¹³. Mais dès le début elle appelle l'attention sur les « nombreuses digressions » qu'elle fera: « Ce n'est donc pas ma vie proprement dite que je vais écrire, ce sont mes *pensées* sur les grâces que le Bon Dieu a daigné m'accorder » (A 7). Constamment on rencontre ces « ré-flexions » actuelles. Thérèse décrit le passé, mais souvent le compare avec le futur et avec le présent: elle signale des contrastes, des évolutions ou simplement une continuité. Elle parle encore du présent sans rapport explicite avec le passé. Aussi ne suit-elle pas toujours l'ordre réel des faits.

Il importe beaucoup de tenir compte de ce caractère complexe de l'autobiographie et de savoir situer tout avec du relief: on écartera pas mal d'interprétations inexactes. C'est une histoire, mais reflétée dans le miroir du monde intérieur de l'auteur, au moment de rédiger. C'est ce qui en fait une source très riche, mais parfois délicate à utiliser.

7. Les *poésies* de Thérèse sont également très intéressantes. Elles révèlent une âme poétique — mais non pas littérairement poétique — et l'on y voit avec combien d'aisance Thérèse incarne ses pensées dans des symboles¹⁴. Elles illustrent bien des aspects de sa spiritualité: l'amour de Jésus pour nous (manifesté dans son incarnation, son humanité, sa mort, l'Eucharistie), l'amour de Thérèse pour Jésus (amour concrétisé par la pratique des vertus, l'observance des vœux religieux, l'imitation de Marie et de quelques saints favoris). Mais des cinquante-huit poésies cinq au plus sont le fruit d'une inspiration tout à fait personnelle, les autres sont faites sur demande ou pour une occasion¹⁵. Thérèse n'est pas poète par nature

¹³ Thérèse possède beaucoup de qualités requises pour écrire de beaux « mémoires »: ses plus grands succès scolaires étaient précisément l'histoire et le style (A 89), elle est douée d'une excellente mémoire (G 79, voir aussi A 35 et 89), son intelligence s'était ouverte de très bonne heure (A 11), elle avait des impressions « profondes » (A 14, 28, 29, 31, 37, 44). Son monde intérieur a été d'autant plus vaste que son monde extérieur était plus restreint. Quant aux *dates* données explicitement, Thérèse est très précise. Encore enfant, elle aimait déjà faire des chronologies personnelles (PF I, 22 et II, 24) et plus tard elle dira: « Depuis que je suis au Carmel, j'ai beaucoup de mémoire pour les dates » (L 123). Quant aux datations générales (p. ex.: « pendant quatre ans », « cinq ans après ») elles ne sont à l'ordinaire qu'approximatives.

¹⁴ Elle s'exprime aussi d'une manière très anthropomorphique sur Dieu. C'est souvent encore une façon de parler en symboles.

¹⁵ Voir PF I, 53. Ces cinq poésies sont: n. 15: *Vivre d'amour*; n. 44: *A Théophile Vénard*; n. 45: *A mes petits Frères du Ciel*; n. 51: *Pourquoi je t'aime, ô Marie*; n. 53: *Toi qui connais ma petitesse extrême*. Nous donnons toujours les titres *originaux*. Les numéros sont ceux du classement de PF I.

et la contrainte de la technique a dû la gêner. N'en doutons pas: la disposition en strophes, les vers, les pieds, la rime, la mélodie sur laquelle on devait chanter, lui ont fait rejeter souvent un mot ou une phrase spontanés pour en chercher d'autres qui soient plus harmonieux: elle a « ajusté », « composé ». En quel sens y retrouve-t-on un reflet fidèle de ses pensées?

Dans une lettre du 24 février 1897, Thérèse nous répond de manière assez rassurante: « En les composant, j'ai regardé plus au fond qu'à la forme, aussi les règles de la versification ne sont pas toujours respectées ». Nous avons donc une certaine garantie du caractère personnel de ses pensées, mais il n'en est pas de même avec chacun des termes qu'elle utilise. Et ses pensées mêmes ont une saveur d'idéalisation: elles disent « non pas ce que je suis, mais ce que je voudrais et devrais être », elles traduisent « mes sentiments, (ou plutôt les sentiments de la carmélite) » (L 370).

8. Thérèse aimait beaucoup l'*Écriture Sainte* et elle s'y référait abondamment, soit dans ses écrits, soit dans ses conversations¹⁶. Est-elle donc biblique? Oui, très biblique! Est-elle bonne exégète? Distinguons. S'agit-il d'apercevoir les grandes lignes de l'Écriture, de lire dans le « cœur » de la Bible, de reconnaître — comme elle disait¹⁷ — le « caractère » de Dieu qui s'y révèle, son exégèse est merveilleuse. Et dans ce sens, nul doute que sa spiritualité soit fortement fondée sur la Bible. S'agit-il d'un texte particulier, alors Thérèse l'interprète et l'applique ordinairement très bien. Plus d'une fois cependant elle dépasse son contenu immédiat et concret. Expliquons-nous.

Tout d'abord, on ne peut pas exiger que Thérèse, avec ses moyens et à son époque, ne se méprenne jamais sur le véritable sens d'un texte. Les traductions d'alors, faites généralement sur la Vulgate, étaient défectueuses. Thérèse le savait et en souffrait (G 79-80) mais ne pouvait y remédier, et ainsi elle s'attache parfois à une signification qui n'est plus l'originale, ou au moins qui n'est pas fondée sur ce texte particulier¹⁸.

¹⁶ « C'était à croire qu'elle (la) savait par cœur », dit Marie de la Trinité (PA 1324), avec une légère exagération.

Cf. quelques statistiques dans J. COURTES, *Les citations bibliques dans la correspondance de Thérèse de Lisieux*, dans *Revue d'ascétique et de mystique*, 44 (1968), p. 63-85, ou dans *Vie thérésienne*, 7 (1967), p. 38-47 et 95-103. Voir aussi FRANÇOIS DE SAINTE-MARIE, *Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et la Sainte Écriture*, dans les cahiers « *Évangile* », Paris, nouvelle série, n. 2, 1951, p. 41-56.

¹⁷ L 264. Cf. Geneviève: « Elle scrutait l'Écriture Sainte, afin de « connaître le caractère du bon Dieu » (PO 1689). Voir aussi G 79.

¹⁸ Prenons un exemple: *Proverbes*, 9, 4. C'est pour Thérèse un texte fonda-

Mais il y a plus. Thérèse disait de l'Écriture Sainte: « Tout me semble lumineux, une seule parole découvre à mon âme des horizons infinis » (L 393), et ailleurs, sur l'Évangile: « J'y découvre toujours de nouvelles lumières, des sens cachés et mystérieux » (A 208). Ainsi remarque-t-on que Thérèse parfois se plonge dès le début dans « l'horizon » et dans « le sens caché et mystérieux » que tel ou tel texte ouvre devant ses yeux. Elle tend alors à être allégorique. Elle comprend bien l'esprit de la Bible, elle connaît par « science d'Amour » (B 218) le Seigneur de la Bible et son Seigneur à elle, et alors un seul mot évoque beaucoup plus que ce qu'il contient s'il est pris à la lettre: elle lit « plus loin ». Elle disait: « Je n'ai qu'à jeter les yeux dans le St Évangile, aussitôt je respire le parfum de la vie de Jésus » (C 313). Il est bon qu'une telle exégèse « plénière », non pas remplace, mais complète l'exégèse de la lettre. Mais aussi inversement.

II. - *Le témoignage d'autrui.*

Le caractère non systématique des écrits thérésiens fait des témoignages extérieurs concernant ses paroles et ses gestes un complément utile et même nécessaire.

1. Thérèse a dû donner maint conseil aux autres. Il faut les comprendre dans la lumière d'un principe d'interprétation qui a été bien formulé par A. Combes: « Douée d'une finesse psychologique peu commune et d'un tact pédagogique à la fois naturel et inspiré, Thérèse a toujours su non seulement donner à chacune de ses novices le conseil qui, dans la circonstance présente, lui convenait, mais encore adopter la manière même qui le rendrait plus aisé à comprendre ou

mental dans la spiritualité de sa « petite voie »; il est à la base de sa grande découverte et en tête d'une chaîne de raisonnements. La traduction que Thérèse rencontre, porte: « Si quelqu'un est tout petit, qu'il vienne à moi ». (Il s'agit d'une invitation de la Sagesse à participer au repas qu'elle a préparé). Or, la *Bible de Jérusalem* traduit à bon droit: « Qui est simple? Qu'il passe par ici! ». Thérèse, qui de plus a rencontré ce verset isolé de son contexte immédiat, avait été particulièrement touchée par le mot « petit », voire « tout petit », et attirée par l'invitation de Dieu (« qu'il vienne à moi »). Il est fort improbable que la lecture du sens original l'eût saisie. Elle aurait dû attendre un autre moment de la grâce pour être illuminée. Cela montre encore les voies du Seigneur! Mais n'en tirons pas la conclusion que sa « petite voie » ne soit pas fondée sur la Bible! Les thèmes de l'enfance au sens spirituel et de la miséricorde divine y sont manifestes. Ici nous touchons à la question de savoir comment l'Écriture Sainte peut parler à quelqu'un au moyen d'un texte ou d'une traduction inauthentique. C'est que l'Inspirateur des Écritures ne parle pas seulement à travers la lettre, mais à travers tout le large contexte, et non seulement dans le Livre, mais aussi dans notre cœur.

à accepter. De là, dans ses propos, dans l'application de sa doctrine, une diversité pouvant aller jusqu'à la contradiction. Aux enfantillages de l'une elle n'appliquait pas le même remède qu'à la présomption de l'autre. Pour tous les textes relatifs aux novices, une attentive prudence s'impose. Attribuer à chacune de ces monitions, à toutes les formules qui les composent, une valeur non moins absolue qu'universelle, c'est souvent risquer de durcir en doctrine les touches d'un art fort subtil »¹⁹.

2. Les témoignages transmis constituent aussi pour la *critique historique* un objet d'étude. En quel degré rapportent-ils fidèlement les paroles de Thérèse? Sont-ils une copie? Ou vont-ils à l'esprit sans rendre la lettre? Ou encore, s'y infiltre-t-il une réaction personnelle du témoin, faisant ainsi preuve d'un repensement? Plus d'une fois, au cours de nos recherches, la comparaison avec « l'histoire des formes » de l'exégèse biblique, s'est imposée à nous, ne serait-ce que par la remarque de Soeur Geneviève, nous avertissant de ne pas nous « étonner plus que des variantes des Évangélistes rapportant le même fait », si elle rend les « novissima verba » de Thérèse d'une autre manière que Mère Agnès (G 182). On sourira peut-être à la pensée des problèmes que cette « solution » évoque.

Mais ici le problème n'est pas aussi important, ni aussi difficile, ni aussi étendu, quoiqu'il ne soit pas des plus simples. Voyons un peu. Du vivant de Thérèse et même en sa présence, Mère Agnès consigne par écrit des paroles de la Sainte²⁰. Soeur Geneviève, elle aussi, rédige déjà une partie de ses notes²¹. Après la mort de Thérèse, elle écrit, tout comme Sr Marie de la Trinité et d'autres, de nouveaux souvenirs pour l'édition de *l'Histoire d'une Ame*. Ils seront augmentés dans les éditions successives, qui en même temps présentent déjà des variantes. Plus de six ans après le décès de Thérèse, encore une fois les soeurs du Carmel se penchent intensément sur leurs souvenirs, en vue du Procès de l'Ordinaire (1910-11): la récolte est copieuse. En 1915-17 suit le Procès Apostolique; parfois ses témoignages varient d'avec ceux du procès précédent. Plus tard, les soeurs publient des recueils séparés: les *Conseils et Souvenirs* de Soeur Geneviève (1952) et les *Novissima Verba* de Mère Agnès (1926).

¹⁹ *Sainte Thérèse de Lisieux modèle de vie contemplative*, dans *Ephemerides Carmeliticæ*, 13 (1962), p. 126. Voir aussi A. COMBES, *Sainte Thérèse de Lisieux et sa mission. Les grandes lois de la spiritualité thérésienne*, Paris-Bruxelles, 1954, p. 221. Les remarques de Combes valent aussi pour les *lettres* de Thérèse.

²⁰ PO 2500. Thérèse en profita pour compléter un peu, par ce canal, son enseignement.

²¹ PF I, 32.

Ces *Novissima Verba* ont une longue histoire que voici²². 1° - D'abord on a eu les notes, prises du vivant de Thérèse; malheureusement elles ne sont pas conservées. 2° - Ces notes furent recueillies dans un carnet, le « Carnet noir », aujourd'hui également détruit (DCL). 3° - Suit une nouvelle copie, les « Cahiers Verts », toujours en février 1909; ils sont conservés. 4° - Ils seront retravaillés pour les *novissima verba du Procès*. 5° - Entre 1921 et 1924, Mère Agnès rédige et complète ces notes de nouveau: le « Carnet Jaune ». 7° - En 1926 suivent enfin les *Novissima Verba* imprimés. Signalons la grande conformité entre les textes imprimés: *Novissima Verba*, le « Summarium » des procès, les « Conseils et souvenirs » de l'*Histoire d'une Ame*.

Dans tous ces témoignages des carmélites, les paroles de Thérèse sont rendues avec d'assez nombreuses variantes²³, aussi bien entre les copies des différents témoins qu'entre celles de la même personne. Ceci démontre, surtout dans le cas de Mère Agnès²⁴, le danger d'une « réaction » personnelle et ce danger devient d'autant plus grand à mesure que les années passent — car, c'est une loi psychologique, la mémoire tend à modifier les faits à mesure que le temps nous en sépare — et à mesure qu'on parle de Thérèse et qu'on pense à sa canonisation. Pour reconstituer les paroles authentiques de Thérèse, il faudra comparer critiquement les versions, favorisant la plus ancienne. Une édition critique des *Novissima Verba* est en préparation à Lisieux. Pour les paroles les plus importantes de Thérèse, nous avons fait l'examen pour notre compte.

3. Notre dernière remarque regarde directement les dépositions aux Procès. Le serment garantit la véracité des témoins, mais, il va sans dire, cela ne les rend pas infaillibles. De fait, trois questions s'imposent dès le début. Le témoin, a-t-il une connaissance directe ou indirecte des faits? Les rend-il exactement? Sait-il les situer dans leur perspective historique?

Il y a encore un autre facteur. Du vivant de Thérèse, beaucoup de soeurs l'estimaient une sainte religieuse, mais personne ne songeait à son éventuelle canonisation²⁵. Or, bientôt la réputation de

²² PF I, 30-32. Nous y ajoutons la copie du « Carnet noir » (voir 2°).

²³ On trouve quelques exemples dans PF I, 67-68.

²⁴ Jusqu'à un certain point, ces annotations reflètent encore la psychologie de Mère Agnès même. C'est elle qui souvent suggère la terminologie de Thérèse, qui en détermine parfois le degré de tendresse, qui choisit entre les paroles de la Sainte selon qu'elles la frappent dans la ligne de sa propre psychologie. Surtout pour les « dernières paroles » non encore éditées, cette remarque nous semble de valeur.

²⁵ Voir p. ex. Mère Agnès, PA 2833-34.

sainteté se diffuse largement: l'*Histoire d'une Ame* se lit et se relit, on parle déjà de miracles, le pèlerinage à Lisieux connaît ses modestes débuts, la question de la béatification va s'imposer. C'est alors que la réflexion, déjà déclenchée chez les carmélites pendant la remarquable vie de Thérèse même, se concentre dans un effort de rappel et de pénétration; les dépositions aux procès en seront les fruits. Mais voici les dangers, qui, sans être inéluctables, sont inhérents au phénomène. Le premier, c'est celui « d'interpréter », de « comprendre »²⁶ les gestes et les paroles de Thérèse de manière subjective (soit individuellement, soit collectivement à la suite de conversations)²⁷. Le second danger — qui au fond est une application du premier — c'est de « ranger », « d'accumuler » les faits de sorte à aboutir à certaines accentuations excessives. C'est ainsi p. ex. qu'on constate dans le second procès, mené environ cinq ans après le premier, une volonté, peut-être inconsciente, d'insister sur la souffrance que Thérèse, directement ou indirectement, a subi de la part de Mère Marie de Gonzague. Il en résulte, semble-t-il, une impression exagérée qui demande à être corrigée par d'autres données historiques²⁸.

Tout cela invite à une prudence critique et à préférer les écrits de Thérèse elle-même au témoignage extérieur, qui reste précieux.

CONRAD DE MEESTER, O.C.D.

²⁶ Mère Agnès elle-même marque ce mouvement: « Les religieuses (...) *comprennent parfaitement maintenant, à la lumière des événements* (nous soulignons), tout ce qu'il y avait d'héroïsme caché dans la vie dont elles ont été les témoins » (PA 2834).

Voici un exemple saisissant de cette « interprétation subjective ». (Souvenons-nous que l'oraison de Thérèse était presque toujours très aride). « Lorsque le St. Sacrement était exposé, son regard profond et enflammé révélait ses sentiments intimes. Un ange n'aurait pas contemplé avec plus d'amour Celui qu'elle contemplait sous ces voiles rendus transparents par sa foi. Aussi quelle prière ardente dans sa simplicité: ce n'était qu'un élan, mais il embrassait tout, intérêts de Dieu et ceux des âmes ». (Thérèse de Saint-Augustin, PA 1054).

²⁷ A propos du visage (physique) de Thérèse, FRANÇOIS DE SAINTE-MARIE note: « Les déclarations des soeurs de la Sainte au Procès de Béatification sur lesquelles on voudrait pouvoir s'appuyer entièrement sont malheureusement teintées d'une forme de partialité: celle qui naît de l'affection et de l'admiration » (*Visage de Thérèse de Lisieux. Notes et introduction*, Lisieux, 1961, p. 17). Plus loin il ajoute, toujours au sujet de la représentation *extérieure* de la Sainte: « Les Soeurs du Carmel vivant dans un milieu clos, ont subi l'influence d'une littérature, d'une imagerie où l'idéal tendait peu à peu à supplanter le réel. Elles se sont aussi influencées entre elles pour en arriver finalement à une sorte de vision commune de Thérèse où entrait une large part de projection » (*Ibid.*, p. 41).

²⁸ Quelques auteurs n'ont pas su appliquer les règles de la critique historique aux dépositions des procès.